

Histoire des arts

L'épreuve du concours consiste en une dissertation de 4 heures pour l'ENC, dont l'argumentation repose sur la connaissance précise des exemples étudiés, soit des œuvres d'art bien situées chronologiquement, contextualisées et problématisées en regard d'un sujet souvent vaste, mais qui attend des explications précises et propres à la discipline. Dans tous les cas, la description, l'analyse et la problématisation de l'œuvre font l'objet d'un entraînement continu. Pour le concours B de l'École nationale des chartes, le programme d'Histoire des arts se concentre sur une question toujours étudiée depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours et dans une approche formelle, stylistique et sociologique. La question actuelle, *L'atelier depuis le Moyen-Âge*, donnera lieu à une série d'évaluations écrites et orales. Toutefois, un temps de prospection bibliographique doit être dégagé par l'étudiant s'il prétend aux sous-admissibilités et admissibilités de l'ENC ainsi qu'à l'admissibilité de l'École du Louvre - possibilité offerte par l'inscription à la BEL. Conformément aux attentes des jurys, cette question chronologiquement transversale permet une initiation à des contextes historiques variés.



Cratère attique, Hercule dans le jardin des Hespérides, IV^e siècle av. JC, Paris, musée du Petit Palais

Nicolas Poussin, L'inspiration du poète, v. 1630, Paris, musée du Louvre

Préparation spécifique aux attentes du jury de l'École Nationale des Chartes : pour les élèves préparant l'École Nationale des Chartes avec la spécialité Histoire des arts, une préparation spécifique et complémentaire se concentre sur les terminologies de l'architecture, des arts figurés (peinture et sculpture), des objets d'art et du décor depuis le Moyen Âge. Cette préparation constitue un entraînement à l'oral, en renforçant les connaissances techniques, mais permet aussi d'élargir le corpus d'exemples dont les étudiants disposeront à l'écrit. La prospection bibliographique fait partie intégrante de la préparation aux concours de l'École Nationale des Chartes et de l'École du Louvre. Une prestation en histoire des arts ne peut être argumentée de façon pertinente si le candidat ne prend pas conscience de la nécessité de référencer ses idées et démonstrations, et s'il ne prend pas la mesure de la richesse des points de vue dont rend compte la bibliographie. Un temps doit donc être aménagé pour procéder à ces lectures, sans lesquelles le niveau requis pour valider les ECTS correspondant à la validation de la Licence 2 ne pourrait être atteint. On trouvera ci-après des pistes bibliographiques qui permettront d'engager cette prospection dès les vacances de juillet-août.

Pistes bibliographiques :

- ERLANDE-BRANDENBURG Alain, *Le Sacre de l'artiste : la création au Moyen Âge, XIVe-XVe siècle*, Paris, Fayard, 2000.
- HAMON Françoise, DAGEN Philippe (dir.), *Époque contemporaine. XIXe-XXe siècles*, Paris, Flammarion, série Histoire de l'art, 1998.
- HECK Christian (dir.), *Histoire de l'art. Chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 2011.
- HOFMANN Werner, *Une époque en rupture : 1750-1830*, Paris, Gallimard « L'univers des formes », 1995.
- LANEYRIE-DAGEN Nadejje, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan, 2011.
- MIGNOT Claude, RABREAU Daniel (dir.), *Histoire de l'art, Temps modernes, XVe-XVIIIe siècles*, Paris : Flammarion, 2011. •
- MOREL Philippe, ARASSE Daniel, D'ONOFRIO Mario, *L'Art italien du IVe siècle à la Renaissance*, Paris, Citadelles-Mazenod, 1997.
- POIVERT Michel, *Brève Histoire de la photographie*, Paris, Hazan, 2015.
- SOUTIF Daniel, *L'Art du XXe siècle : De l'art moderne à l'art contemporain 1939-2002*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2005.